



Semi marathon de chartres

SITRANS
LOGISTIQUE

CADRE RÉSERVÉ à l'organisation

DOSSARD N°

Payé

Licence ou CM

BULLETIN D'ENGAGEMENT individuel

Bulletin d'engagement individuel à renvoyer avant le 9 mars 2024 à l'ASPTT Chartres, 4 rue Jean-Perrin - 28300 MAINVILLIERS ou inscription directes au Village du Semi-Marathon de Chartres (stade Jacques-Couvret)

16 mars de 10h à 18h

17 mars à partir de 7h30

TARIFS

5 km : licenciés 4€ / non licenciés 7€
(licenciés 9€ sur place / non licenciés 12€ sur place)

10 km : licenciés 11€ / non licenciés 14€
(licenciés 17€ sur place / non licenciés 20€ sur place)

21,1 km : licenciés 17€ / non licenciés 20€
(licenciés 22€ sur place / non licenciés 25€ sur place)

Sexe masculin féminin

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

E-mail @

Téléphone

Date de naissance / /

PRÉFÉREZ
l'inscription internet sur
www.semi-marathon-de-chartres.fr

Frais de transactions
OFFERTS

JE PARTICIPE À L'ÉPREUVE (cocher la case correspondante)

- 5 km de l'Echo Républicain né(e) en 2008 et avant
 10 km de l'Acclam né(e) en 2008 et avant
 21,1 km de Sitrans né(e) en 2006 et avant

JE SUIS

- Licencié(e) à la FFA, triathlon, Ufolep, Fsgt, Fscf
Licence n°
 Non licencié(e)

JE COURS

- En individuel
 En entreprise (challenge entreprises)
préférez l'inscription groupée, rendez-vous sur
www.semi-marathon-de-chartres.fr rubrique « Challenge Entreprises »
Nom ou appellation
 En groupe (club et association)
Nom ou appellation

COURSES OUVERTES

Aux titulaires d'une des licences sportives suivantes
en cours de validité :

- FFA Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Santé, Loisir option running ou d'un Pass'Running.
- Fédérations multisports agréées (ex : Fscf, Fsgt, Ufolep, etc), sur laquelle doit apparaître par tous moyens la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Fftri, FF pentathlon moderne
- Unss ou Ugsel pour la saison en cours dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive

OU

Aux titulaires d'un certificat médical
de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme
en compétition ou de la course à pied en compétition
datant de moins de un an ou sa photocopie.

Prévoir 4 épingles pour le dossard.

ASSURANCE

RESPONSABILITÉ CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la GMF.

RESPONSABILITÉ ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Pour les non-licenciés, une assurance doit vous protéger.

RÈGLEMENT des courses disponibles sur www.semi-marathon-de-chartres.fr

SIGNATURE (si mineur, signature des parents ou tuteurs)

Echo
républicain

Acclam

ASPTT CHARTRES